

Le Rwanda demande que Rose Kabuye "soit jugée sans tarder"

KIGALI (AFP) - Le gouvernement rwandais a demandé jeudi un procès rapide de Rose Kabuye, la directrice du protocole du président rwandais, mise en examen (inculpée) à Paris pour "complicité d'assassinats en relation avec une entreprise terroriste".



© AtlasVista
Rose Kabuye et le président rwandais Paul Kagame, le 7 novembre 2008 à Nairobi (© AFP/Archives - Simon Maina)

Mme Kabuye, 47 ans, placée sous contrôle judiciaire en France, est soupçonnée par la justice française d'avoir participé à l'attentat, le 6 avril 1994, contre l'avion du président rwandais Juvénal Habyarimana, qui avait été tué dans l'explosion, ainsi l'équipage français de l'appareil.

"Le gouvernement demande que Mme Kabuye soit jugée sans tarder, que la justice française lui donne le plus rapidement possible l'occasion de se défendre. Le gouvernement et le peuple rwandais attendent impatiemment que justice lui soit rendue", a déclaré à l'AFP, la ministre de l'Information et porte-parole du gouvernement rwandais, Louise Mushikiwabo.

"Nous demandons un procès rapide. Mme Kabuye est là parce que quelqu'un (NDLR: le juge français Jean-Louis Brugière) avait des motivations politiques. Nous attendons impatiemment qu'elle puisse revenir dans son pays, retrouver sa famille et reprendre son travail", a poursuivi la ministre.

Pour Mme Mushikiwabo, la remise en liberté de Rose Kabuye sous contrôle judiciaire "n'est qu'une petite étape".

"Si elle est entendue par des juges indépendants, nous ne doutons pas qu'elle sera vite libérée", a indiqué la ministre, laissant cependant entendre que les Rwandais n'ont guère confiance dans la justice française.

"Le fait qu'elle est aujourd'hui devant un tribunal français ne nous donne pas confiance. La justice française ne nous a pas inspiré confiance jusqu'à présent. Mais nous attendons de voir ce qui en sortira", a-t-elle dit.

"Quoi qu'il en soit, a-t-elle conclu, la vérité finira par se manifester et la justice par triompher".

Transférée mercredi d'Allemagne - où elle avait été arrêtée le 9 novembre - vers la France, Mme Kabuye, 47 ans, a été mise en examen dans la soirée par le juge Marc Trévidic pour complicité d'assassinats et association de malfaiteurs, le tout en relation avec une entreprise terroriste, selon une source judiciaire.

Le magistrat l'a laissée libre sous contrôle judiciaire. Ce contrôle lui interdit de quitter la France sans autorisation et l'oblige à répondre à toute nouvelle convocation des juges.

Dans ce dossier qui empoisonne les relations entre Paris et Kigali, une incarcération de la chef du protocole du président Paul Kagame aurait été, selon des sources proches du dossier, très mal perçue au Rwanda, où les manifestations les plus importantes depuis le génocide de 1994 se sont déroulées mercredi.

Le juge la soupçonne d'avoir pris part à l'attentat contre l'avion de l'ancien président rwandais, qui servit de détonateur au génocide qui a fait selon l'ONU environ 800.000 morts, essentiellement parmi la minorité tutsie.

La prise du pouvoir à Kigali par la rébellion dirigée par M. Kagame avait mis fin au génocide.

Publié le: 20/11/2008 à 07:03:03 GMT

Source : AFP

URL de cet article: <http://www.avmaroc.com/actualite/rwanda-demande-que-a148246.html>